CSAC du lundi 10 juillet 2023
Déclaration liminaire UNSA-Cefi

Nous avons tenu le 16 mai dernier un premier CSAC où toutes les organisations syndicales, dans une déclaration commune puis chacune d'elles dans sa déclaration liminaire, ont rappelé leurs attentes quant aux nouvelles modalités de concertation qu'elles souhaitaient voir mises en place et aux sujets qu'elles estimaient devoir être traités **en priorité** d'ici fin 2023.

L'ordre du jour de ce CSAC comporte de nombreux sujets dont certains, nouveaux et inattendus, relèvent manifestement d'une volonté d'affichage politique et ne correspondent pas aux priorités que nous vous avons exposées le 26 mai dernier.

Nos priorités, nous le rappelons aujourd'hui et le rappellerons à chaque fois que cela s'avérera nécessaire, sont que nos collègues puissent assurer leurs missions dans des conditions de respect, de reconnaissance de leur travail et d'équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle, non de souffrance au travail.

L'ordre du jour de ce CSAC démontre clairement que vos priorités et votre façon de les traiter ne sont pas les nôtres, ne sont pas celles qu'attendent tous nos collègues.

Vos priorités sont dictées par des considérations politiques et financières : après de longs mois de « quoi qu'il en coûte » dont on découvre jour après jour les incohérences et les conséquences dramatiques sur le quotidien des Français, vous nous présentez des mesures visant à réduire les dépenses publiques à coup de rationalisation financière et bâtimentaire qui ont de lourdes conséquences sur le quotidien et la qualité de vie au travail de tous nos collègues.

Parmi les nouveaux sujets, nous voyons revenir la Mission anti-fraude, à propos de laquelle nous avions déjà longuement échangé lors du CTAC du 30 juin 2020. Nous y reviendrons tout à l'heure…

Nous attendions le sujet plus important et urgent de l'emploi des séniors, qui va être évoqué ici uniquement sous l'angle très réducteur des instances d'affectation, angle qui est loin de faire le tour de cette question encore plus essentielle depuis la promulgation de la loi portant réforme des retraites.

Nous attendions également une autre réponse que celle de la création d'une mission d'enquête administrative… une strate supplémentaire, alors que chacun sait ici que les personnes qui posent problème sont très largement identifiées, et même quelquefois changées d'affectation, ce qui revient à créer d'autres nouvelles victimes…

Bercy n'est peut-être pas encore « Le Bagne », comme cela nous a été répondu le 1er juin dernier, mais nous sommes consternés et désemparés de voir que nous nous y dirigeons de jour en jour. Car Bercy n'est pas un ilot isolé. Cette constatation, elle vaut pour notre pays tout entier, où les dernières années ont créé beaucoup de souffrance, et certaines situations révélé les failles et les déviances de la nature humaine. Ici, en Administration centrale, où l'on mesure la perte d'attractivité de Bercy, nous n'avons pas été épargnés par cette dérive mortifère et notre rôle est d'ouvrir les yeux et de défendre nos collègues « quoi qu'il en coûte ».

Nous avons quatre mois, en 2023, pour créer au sein de cette nouvelle instance une dynamique où nous pourrons enfin, ensemble, par des décisions et mesures courageuses et immédiates, redresser la barre pour que la raison et les valeurs humaines redeviennent la règle dans notre ministère.

Je vous remercie.